

## Communiqué de presse

Le 31/09/2022

**Un mois après le délai légal de constitution des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), plus de 350 professionnels de santé se sont réunis du 24 au 26 août à Albi dans le cadre des Universités de la coordination en santé.**

Cet événement a été organisé par la [FACS Occitanie](#) (Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé) et la [FACS](#) (Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours en Santé), en partenariat avec l'INU Champollion. Depuis 2019, cet événement offre un espace d'interconnaissance, de réflexion et de co-construction pour les professionnels de la coordination, impliqués dans la réorganisation territoriale des acteurs de santé. Il est également une tribune d'expression pour des représentants et personnalités du secteur de la santé.

La FACS et ses fédérations régionales s'inscrivent pleinement dans les grands principes déclinés à cette occasion, rappelant que la gouvernance des DAC doit être partagée et rassembler tous les acteurs en territoires, dont l'utilisateur, acteur à part entière de son parcours au même titre que les professionnels dont il est un véritable partenaire, éventuellement compétent pour participer directement aux prises en charge d'autres usagers.



### **DAC : besoins et attentes des usagers et des professionnels**

Des représentants de *France Assos Santé*, *FEHAP*, *FHF*, structures d'exercice coordonné (*CPTS*, *MSP*), *collectivités locales*, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, mais aussi l'Agence du Numérique en Santé (*ANS*), le Collège des *GRADEs*, et enfin l'*ARS Occitanie* ont exprimé besoins et attentes au regard des évolutions dans les territoires.

Ils ont discuté la place et les missions des divers dispositifs dédiés à la coordination, en particulier les Dispositifs d'Appui à la Coordination, mais aussi les dispositifs spécifiques régionaux (*DSR* : cancérologie, périnatalité), les dispositifs régionaux (diabète, maladies neurodégénératives, ...), et les *CLIC*, et échangé à propos des diverses déclinaisons opérationnelles de la coordination, en particulier à partir d'exemples concrets déployés en territoires et d'expériences innovantes (comme le dispositif *DALIA*, *MSP* de Réalmont et *CPTS* du Centre Tarn).

La coordination est un outil des coopérations territoriales, articulant sur le terrain des acteurs qui œuvrent en subsidiarité selon les besoins gradués pour le parcours de chaque personne, évalués de façon pluri professionnelle. Les diverses organisations territoriales de santé (*MSP*, *CPTS*, *GHT*, *DAC*,

contrat local de santé, ...) et des acteurs clés tels que CCAS, services des Départements, services d'aides, ..., enfin les représentants d'usagers, doivent œuvrer en territoire dans un esprit de *responsabilité populationnelle*, sans modèle à priori mais sur la base d'une lecture conjointe des priorités de santé et des ressources mobilisables pour y répondre identifiées collectivement et avec les ARS.

### **Une dynamique de déploiement des DAC et de leurs missions, soutenue par la DGOS**

La Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) a rappelé les dynamiques partenariales en cours avec la FACS, en particulier au travers d'une convention pour le déploiement des fédérations régionales de la FACS, l'identification d'un outil d'évaluation des situations complexes, et la définition d'une sémantique de référence pour l'implémentation des données d'activité des DAC dans les systèmes d'information). Les articulations formalisées entre les divers types de dispositif de coordination récemment déployés (DAC, communauté 360, Plateformes de Coordination et d'Orientation TND, ...) ou existants (Dispositifs Spécifiques Régionaux, dispositifs régionaux thématiques, CLIC) sont une priorité pour la DGOS, afin de rendre optimales et complémentaires les offres de prise en charge. Cette démarche est soutenue par les organismes de régulation et de financement, en particulier les Agences Régionales de Santé. La participation de tous les acteurs en territoires à un *observatoire national des ruptures de parcours*, sous l'égide de la DGOS, est devenue une nécessité, facilitée par la généralisation des *services numériques en santé*.

La question de la reconnaissance de la place et des missions des DAC durant les crises sanitaires ou environnementales successives a été posée, assortie de moyens humains dédiés.

Les propositions clés de la **mission LIBAULT**, dans le cadre de la mise en place d'un *Service Public Territorial de l'Autonomie*, ont été présentées. Le SPTA vise à garantir un parcours simplifié et des services de meilleure qualité pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. Pour cela, un rapprochement territorialisé des différents acteurs de l'autonomie, dont les DAC, y est préconisé : du sanitaire et du social d'une part, et des collectivités territoriales, de l'État, des Autorités régionales de santé (ARS) et de la Sécurité sociale d'autre part.

### **L'éthique, une dimension clé dans la coordination des parcours complexes**

Cette édition 2022 des *Universités de la coordination en santé* a mis l'accent sur la question de l'éthique et de la prise en charge et accompagnement des personnes. Philippe Saltel, Professeur de philosophie morale (Université Grenoble Alpes) a évoqué comment les DAC, par leurs actions auprès des personnes, sont des révélateurs des questions éthiques liées aux parcours, et mit en lumière la nécessaire approche pluriprofessionnelle. L'éthique ne peut s'exprimer et vivre qu'au travers d'une posture collective, consensuelle, partagée, en proximité, dont la gouvernance d'un DAC, outil des acteurs pour les acteurs en territoire est un vecteur privilégié.

### **La formation des professionnels des DAC, enjeu de réussite et de reconnaissance**

Afin de soutenir l'appui aux parcours et contribuer pleinement à la coordination territoriale entre acteurs et à la réponse aux enjeux urgents et/ou majeurs en santé (conséquences de l'épidémie Covid 19, lien Ville-Hôpital en sortie des urgences, ...), les DAC doivent être dotés de moyens humains reconnus et valorisés dans leurs domaines de compétences, notamment au travers d'une éligibilité aux mesures salariales du Ségur de la santé et par des formations validantes, auxquelles la FACS participe (pour les cadres de DAC : *École des Hautes Études en Santé Publique, Institut*

Universitaire Champollion d'Albi ; pour les référents de parcours complexe, plusieurs Universités ; pour les gériatres, avec le Collège National des Enseignants de Gériatrie).

### **Le système d'information, outil métier et de partage**

Incontournables pour le déploiement et la réussite de toutes les missions des DAC, les SI sont encore en cours de déploiement et d'ajustement. La collaboration entre l'ANS, le collectif des GRADeS, et la FACS se renforce, de même que les collaborations entre les fédérations régionales des DAC et chaque GRADeS en région. Une nomenclature harmonisée des actes des projets personnalisés de coordination en santé (PPCS) est en cours de réflexion, pour être implémentée dans les SI afin de faciliter élaboration, lecture, diffusion et analyse des déterminants.

## **Éléments clés de l'édition 2022**

### **Public**

- > Issu majoritairement des structures de coordination (DAC, dispositifs régionaux, CLIC, ...), aux côtés de professionnels de l'exercice coordonné (MSP, CPTS, ...)
- > *Le métier de référent/coordonateur de parcours complexe était le plus représenté*

### **Fréquentation**

- > Plus de 370 personnes accueillies au cours des 3 jours
- > Toutes les régions représentées, y compris les DOM TOM
- > Plus de 70% des participants ont assisté aux 3 journées

### **Programme**

- > 5 projets innovants présentés à la suite d'un appel à communication
- > 7 interventions de personnalités en plénière
- > 15 ateliers d'échange entre professionnels
- > 3 tables rondes en plénière
- > Une matinée sur le thème de l'éthique

### **Partenariats**

L'événement est soutenu par l'*Institut National Universitaire Champollion*, l'*Agence Régionale de Santé Occitanie*, le *Département du Tarn*, la *Ville d'Albi* et le groupe *FILIERIS Sud*.

Site de l'événement : <https://www.universite-coordination-sante.fr/>

---

Contacts

FACS : Gérard Mick, 06 80 13 40 09 / [ge.mick@wanadoo.fr](mailto:ge.mick@wanadoo.fr)

FACS Occitanie : Boris Duponchel, 06 42 43 98 16 / [b.duponchel@reso-occitanie.fr](mailto:b.duponchel@reso-occitanie.fr)